



# Comité Interprofessionnel du Bois Energie

---

## CANDIDATURES AUX POSTES D'ADMINISTRATEUR DANS LE 1<sup>ER</sup> COLLEGE « PROPRIETE / RESSOURCE »

Vous trouverez ci-dessous la présentation des candidats aux cinq postes d'administrateurs du collège « Propriété / Ressource » (collège 1) du Conseil d'Administration du CIBE par ordre alphabétique de nom de structure.

Le collège 1 « Propriété / Ressource » regroupe notamment les propriétaires et les gestionnaires forestiers, les agriculteurs, les organisations forestières et agricoles et leurs structures professionnelles.

L'élection se déroulera à l'occasion de l'Assemblée Générale du CIBE le **jeudi 31 mai de 9h30 à 12h à Nantes** (lors de Carrefour international du Bois).



## Comité Interprofessionnel du Bois Energie

---

Candidature (renouvellement) du CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE (CNPFF) représenté par Amaury LATHAM :

« Le CNPF a une mission générale de développement, d'orientation de la gestion et d'amélioration de la production des forêts privées. Il est composé de ses centres régionaux et de l'IDF, institut technique.

Le CNPF mène des actions régionales afin de développer la mobilisation de bois d'œuvre et d'industrie et ainsi contribuer à l'exploitation durable de davantage de bois énergie en forêt privée afin de satisfaire la demande en aval.

Au cœur de ses actions, le CNPF pratique un grand nombre d'animations locales ; un travail d'information, de développement et de valorisation de ses actions auprès des propriétaires forestiers et des acteurs professionnels locaux. Le CNPF participe à des projets comme les appels AMI de l'ADEME.

À travers les travaux du CIBE, le CNPF réfléchit sur l'avancement de ses activités d'animation et de communication des différentes initiatives lancées en régions. Il participe aux réflexions menées sur la capacité de mobilisation supplémentaire de la ressource en amont ainsi que l'approvisionnement en aval afin d'optimiser le fonctionnement de la filière, développer ensemble des démarches collectives et dynamiser la mobilisation de bois pour tous les usages.

C'est pourquoi le CNPF renouvelle sa candidature au Conseil d'Administration du CIBE. »



## Comité Interprofessionnel du Bois Energie

---

Candidature (renouvellement) d'EXPERTS FORESTIERS de FRANCE représentée par Eric BOITTIN – Expert forestier :

« La filière de production du bois énergie a traversé sur ces 5 dernières années une période de fortes fluctuations. La situation semble se stabiliser et des partenariats de long terme entre les détenteurs de la matière et les producteurs de plaquettes forestières se mettent en place. Les experts forestiers sont un maillon important de la mobilisation de la matière en forêt privée. Actuellement, le bois énergie nous apparaît comme un débouché de plus en plus important pour pallier aux difficultés de commercialisation des petits bois. La valorisation des houppiers dont la production actuelle est en forte hausse liée à l'augmentation de la production des grumes feuillues (notamment le chêne) est particulièrement problématique.

Pour toutes ces raisons, il nous semble intéressant de continuer notre participation aux travaux du CIBE et au Conseil d'Administration.

Cette participation s'effectuera selon deux axes principaux :

- 1- Suivre et appuyer le développement de la demande en plaquette forestière
- 2- Participer à la structuration de la filière sur le long terme »



## Comité Interprofessionnel du Bois Energie

---

Candidature (renouvellement) de la FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES représentée par Dominique JARLIER – Président :

« J'ai l'honneur de vous adresser ma candidature pour le renouvellement de mon poste d'administrateur au sein du Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE), poste occupé par un élu de notre Fédération depuis 2009.

En effet, de 2008 à 2014, j'ai été en charge du développement du bois-énergie pour la Fédération nationale des Communes forestières. A ce titre, j'ai suivi le développement de notre programme « 1000 chaufferies bois en milieu rural » qui s'est clôturé en 2012. Ce programme a donné le coup d'envoi du développement des chaufferies en milieu rural en accompagnant la réalisation de projets, en organisant et en sécurisant l'approvisionnement en circuits courts. En six ans, plus de 700 chaufferies ont été créées ou optimisées, soit environ 400 emplois créés ou maintenus.

Maire dans le Puy-de-Dôme, précurseur du bois-énergie, j'ai porté un des premiers projets de réseau de chaleur dans ma commune pour desservir les bâtiments publics et les habitants. Véritable outil d'aménagement urbain durable, c'est un atout pour la filière bois locale et régionale, puisque le combustible brûlé dans les chaudières bois provient de la valorisation de sous-produits de l'industrie du bois.

Enfin, en tant que président de l'association départementale des Communes forestières du Puy-de-Dôme et président de l'Union régionale des Communes forestières Auvergne-Limousin, nous avons porté, élus et équipés, à une échelle pertinente, le schéma interrégional d'approvisionnement en bois-énergie couvre les régions Auvergne et Limousin. »



# Comité Interprofessionnel du Bois Energie

---

Candidature (renouvellement) de FRANSYLVA FORESTIERS PRIVES DE FRANCE représenté par Bruno de MONCLIN :

« La Fédération nationale des syndicats des forestiers privés de France regroupe : 18 unions régionales, 78 syndicats départementaux ou interdépartementaux, soit 40 000 adhérents et 2 million d'hectares (1/5e de la surface des forêts privées).

Elle défend et représente les forestiers privés et la forêt privée auprès des pouvoirs publics français et européen, des partenaires de la filière forêt bois et des organismes non gouvernementaux impliqués dans la filière forestière.

Elle informe les propriétaires forestiers sur les questions politiques, juridiques, environnementales et économiques. Elle leur donne ainsi les moyens de gérer leur forêt en acteurs économiques responsables avec sérénité et les incite à s'engager dans une gestion durable de leur forêt.

Les syndicats départementaux prennent des initiatives pour favoriser l'activité des forestiers. Ils assurent leur représentation auprès des pouvoirs publics locaux et relayent les actions menées par la Fédération au niveau national.

La Fédération a initié dans son environnement proche de nombreuses démarches et outils aux services des propriétaires et de la filière forêt bois.

Elle est un des initiateurs de la démarche de certification de la gestion forestière durable PEFC, elle a permis la création d'une structure d'appui à l'investissement et à l'innovation dans les entreprises de la filière bois FORINVEST; elle a conçu et participe au développement d'une assurance dommage en forêt en partenariat avec le courtier Verspieren et les LLOYDS : SYLVASSUR.

Elle construit un réseau d'influence auprès des différents responsables politiques et industriels pour favoriser une gestion durable des forêts et la reconnaissance des différents services qu'elles rendent en matière de fixation de carbone, d'atténuation du changement climatique et de fourniture d'une eau propre à la consommation.

En tant qu'administrateur départemental de Fransylva et d'ancien président du CIBE, j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages pour un poste d'administrateur. »



## Comité Interprofessionnel du Bois Energie

---

Candidature (renouvellement) de la SOCIETE FORESTIERE DE LA CAISSE DES DEPOTS représentée par Jean-Michel SERVANT – Directeur du pôle bois :

« Créée en 1966 initialement pour aménager et gérer les investissements forestiers de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), la Société Forestière de la CDC est aujourd’hui un acteur de référence dans le domaine de la gestion d’actifs forestiers privés et, plus globalement, de la filière forêt-bois. Forte de ses plus de 50 ans d’expérience, la Société Forestière combine une triple expertise forestière, foncière et financière.

Elle gère aujourd’hui 290 000 ha en forêt privée pour le compte de ses clients investisseurs et propriétaires, représentant près de 2 milliards d’Euros d’actifs gérés. Elle réalise également 25% des transactions immobilières sur le marché national des biens forestiers de plus de 100 ha. Enfin, elle commercialise chaque année de l’ordre de 1,3 millions de m3 de bois qui alimentent les industries et l’énergie.

La Société Forestière est engagée dans une démarche de gestion durable des forêts de ses clients : son manuel de gestion durable est certifié ISO 9001, les forêts qu’elle gère sont éco-certifiées PEFC et sa gestion forestière est adaptée aux effets du changement climatique.

Filiale de la Caisse des Dépôts, la Société Forestière a la stabilité et les capacités indispensables à un accompagnement dans la durée. Elle s’engage dans les grands enjeux de la forêt et du bois de demain, favorise les synergies locales et inscrit son action dans une logique de développement territorial.

Jean-Michel SERVANT a rejoint la Société Forestière en 2012 pour y prendre la direction du pôle bois. Cette entité a la responsabilité de développer de nouvelles activités concourant à la mobilisation de bois additionnel pour alimenter les besoins croissants de la société, pour le bois matériau et le bois énergie, dans les meilleures conditions. Cela recouvre en particulier l’exploitation forestière (via la société SMCA), la production de bois énergie et le reboisement (projets VALTER). Engagé dans les travaux du CIBE depuis 2007, il souhaite continuer à y contribuer et à représenter un acteur économique de référence de la forêt privée au sein de son conseil d’administration. »